Mont Saint Aignan

REFUS D'UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

CADRE 1 : DEMANDE DE DÉCLARATION PRÉALABLE déposée le 11/05/2025, affichée en mairie le 15/05/2025 par : Monsieur Nacerdine DEBAA demeurant à : 8 Allée des Fougères 76130 Mont-Saint-Aignan pour : Réaménagement d'un mur de clôture pour l'installation d'un portail coulissant occulté par un mur de clôture sur un terrain sis à : 8 Allée des Fougères 76130 Mont-Saint-Aignan	CADRE 2 : DÉCLARATION PRÉALABLE **n° : DP 076 451 25 00079 2025.880** surface de plancher (1) : - surface du terrain : 1 750,00 m² cadastre : AK3

LE MAIRE

Vu la demande de déclaration préalable sus-visée (cadre 1),
Vu le code de l'urbanisme,
Vu le plan local d'urbanisme intercommunal approuvé en date du 13 février 2020, modifiée le 5 juillet 2021 et le 13 décembre 2021, le 6 février 2023, le 18 décembre 2023, le 12 février 2024, le 15 avril 2024, le 31 mars 2025,
Vu le règlement y afférent et notamment celui de la zone UCO-1,
Vu l'avis de l'architecte des bâtiments de France,

CONSIDÉRANT

Que le projet ne respecte pas l'article 4.1.6 du règlement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui fixe la hauteur maximale des clôtures à 1,80 m et non 2,5 m comme réalisé

ARRÊTE

Article unique : la déclaration préalable est **refusée**.

La présente décision est transmise au représentant de l'État le 08 JUIL. 2025 dans les conditions prévues à l'article L. 424-7 du code de l'urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa réception.

le 07/07/2025
pour le maire et par délégation

MONT-SAINT-AIGNAN Saint-Aignan MAIRIE

Bertrand CAMILLERAPP
adjoint au maire chargé de l'urbanisme
et du patrimoine

Pour information : le demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de réception. A cet effet, il peut saisir le Tribunal Administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. L'application Télérecours est accessible par le site www.telerecours.fr

(1) Voir la définition sur le formulaire de la déclaration préalable.

www.montsaintaignan.fr
Hôtel de ville
59 rue Louis-Pasteur
BP 128 - 76134 Mont-Saint-Aignan
Tél. 02 35 14 30 00
Fax 02 35 14 30 90
mairie@montsaintaignan.fr